



OFFRE D'EMPLOI

MUNICIPALITÉ DE SAINT-PLACIDE INSPECTEUR EN BÂTIMENTS ET EN ENVIRONNEMENT

À environ une heure de Montréal, la Municipalité de Saint-Placide offre un environnement champêtre tout à fait exceptionnel.

Elle est bornée au sud par Oka, à l'ouest par le Lac des Deux Montagnes, à l'est par Saint-Benoît de Mirabel et au nord par Saint-André d'Argenteuil. Malgré le développement résidentiel, on identifie encore majoritairement une vocation agricole au territoire de Saint-Placide.

Tu souhaites travailler et déployer tes talents au sein d'une équipe dynamique, où l'esprit de collaboration et le plaisir sont au rendez-vous.

Ce poste est l'emploi idéal pour t'épanouir dans un environnement de travail convivial et stimulant, où les valeurs organisationnelles de respect, de travail d'équipe et de dépassement de soi sont grandement préconisées.

Tu es autonome et tu es renommé comme étant une personne ayant un bon sens de l'organisation et tu es l'inspecteur en bâtiments et en environnement que l'on recherche ?

Envoie-nous ton curriculum vitae accompagné d'une lettre de présentation par courriel avant le **31 mai 2024** à :

dg@saintplacide.ca

Seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.

Dans la présente offre d'emploi, le recours au masculin pour désigner des personnes a comme seul but d'alléger le texte et identifie sans discrimination les individus des deux sexes.

RESPONSABILITÉS RELIÉES À L'EMPLOI

- Émettre des permis et certificats d'autorisation en lien avec tous les règlements municipaux et provinciaux en vigueur en matière d'urbanisme et de nuisances;
- Émettre des avis et des constats d'infraction, en assurer les suivis, et représenter la municipalité devant les Cours municipale et supérieure;
- Effectuer des inspections et des investigations en matière d'urbanisme sur le territoire de la municipalité;
- Répondre aux diverses requêtes de la clientèle en matière d'urbanisme;
- Participer à l'orientation et l'amélioration des procédures d'émission des permis, de traitement des plaintes, des inspections pour le suivi de permis et pour assurer l'application uniforme des règlements;
- Recommander toutes modifications jugées nécessaires dans une perspective d'amélioration continue du service;
- Analyser et appliquer en conformité le Code national du bâtiment du Canada, le régime transitoire, le Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées et le Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection, notamment : (LRQ Q-2, r. 22, LRQ Q-2, r. 35.2);
- Analyser et appliquer les dispositions des lois, des règlements, des politiques municipales et autres outils urbanistiques tels le zonage, le lotissement, la construction, le plan d'intégration et d'implantation architecturale (PIIA), les usages conditionnels et autres;
- Identifier des orientations servant à la mise à jour des politiques et règlements en matière d'urbanisme;
- Formuler des recommandations aux règlements;
- Exécuter toutes autres tâches requises afin de rencontrer les responsabilités dévolues à ce poste et demandées par son supérieur.

PORTRAIT DE LA PERSONNE RECHERCHÉE

- Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) en Techniques d'aménagement et d'urbanisme, ou toute autre formation;
- Connaissance du logiciel Accès Cité Territoires, un atout;
- Deux à trois années d'expérience pertinente reliée à la fonction;
- Permis de conduire classe 5 valide;
- Connaissance du milieu municipal, un atout.

HABILETÉS RECHERCHÉES

- Grande autonomie et facilité à communiquer;
- Souci du détail et de la qualité;
- Bonne capacité d'adaptation, polyvalence;
- Capacité démontrée à travailler en équipe;
- Excellente maîtrise de la langue française tant à l'oral qu'à l'écrit;
- Être à l'écoute des citoyens de la Municipalité;
- Très bonne connaissance des logiciels de la suite Office;
- Intégrité, loyauté et sens de l'éthique.

CONDITIONS D'EMPLOI

- Poste permanent, à temps plein;
- 34 heures par semaine;
- Horaire de jour du lundi au vendredi;
- Début de la fin de semaine dès le vendredi midi;
- Salaire et avantages sociaux sont à discuter selon l'expérience.

Note : Les tâches mentionnées reflètent les éléments caractéristiques de l'emploi identifié et ne doivent pas être considérées comme une énumération exhaustive de toutes les exigences occupationnelles inhérentes.